



AIDE DIRECTE AUX ENTREPRISES - OUC - VILLE D'ORTHEZ

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER EN AMONT DU BILAN CONSEIL

Documents à fournir pour tout type de projets :

- La synthèse du bilan conseil effectué
- Devis correspondant aux investissements envisagés
- Bilans et compte de résultat des trois derniers exercices
- Extrait d'immatriculation au Répertoire des métiers ou Registre du Commerce
- La liste des aides publiques perçues par l'entreprise au cours des 3 dernières années, le cas échéant
- Attestation prêt bancaire si recours à l'emprunt
- Plans et descriptifs des travaux immobiliers, le cas échéant
- La déclaration de travaux, le cas échéant
- Relevé d'identité bancaire ou postal du compte professionnel